



Communiqué

Nouvelle initiative Emploi&Handicap : Table ronde « Education – Ateliers protégés – Besoins de l'entreprise »

LE 29 NOVEMBRE 2016 A 17:00 HEURES
au Centre de conférences de la Chambre de Commerce,
7 rue Alcide de Gasperi, Luxembourg-Kirchberg

La table ronde découle des engagements pris par les signataires de la "[Charte commune](#) pour promouvoir l'égalité des chances des personnes en situation de handicap sur le marché de l'emploi" du 3 décembre 2015.

A travers la Charte commune, les signataires marquent leur volonté de mener des actions concrètes pour contribuer à l'inclusion des personnes en situation de handicap. Ce 29 novembre,

- Les signataires présentent une campagne de communication moyennant un spot video « Disons OUI aux compétences ». Ils ont voulu le message positif et axé sur les seules compétences du salarié en situation de handicap.
- Ils organisent une 2^{ème} table ronde qui traite plus particulièrement des difficultés rencontrées lors des transitions entre école ou atelier protégé et le marché de l'emploi ordinaire. La table ronde tentera de formuler quelques pistes de recommandations pour améliorer les flux.

Ces actions font suite à d'autres actions qui découlent de la Charte commune :

- Une 1^{ère} table ronde le 19 avril 2016 avec pour thème « Une nouvelle approche pragmatique pour les entreprises », en collaboration avec l'ADEM.
- Développement du [profil de compétences](#) anonymisé, désormais disponible sur le JobBoard de l'ADEM et mettant en évidence les seules compétences du demandeur d'emploi en situation de handicap tout en guidant les recruteurs potentiels vers les aides étatiques.

Parmi les **recommandations** de la Charte commune figurent entre autres

- la « centralisation dans un portail unique les informations liées aux aides et services utiles ». Les signataires expriment leur satisfaction du fait que Info-Handicap se soit approprié ce volet absolument indispensable pour couvrir les demandes de la part des personnes en situation de handicap, mais aussi celles des employeurs soucieux de recruter ces personnes. Les signataires de la charte ont contribué au financement de ce portail.
- la « formation à la diversité, et plus particulièrement à l'insertion professionnelle de personnes en situation de handicap ». Les signataires se réjouissent de l'initiative de Info-Handicap

d'organiser un workshop le 30 novembre à l'adresse des entreprises pour les préparer au processus d'inclusion de salariés en situation de handicap.

Pour rappel, les **objectifs** de la Charte commune du 3.12.2015 :

- sensibilisation des entreprises et des salariés pour promouvoir une politique de la diversité et de l'égalité des chances et ce notamment à travers le Guides « Entreprise Socialement Responsable - ESR » de l'INDR ou toute autre publication similaire,
- collaboration avec les instances étatiques, communales et autres actives dans l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap,
- s'échanger sur les bonnes pratiques et partant
- contribuer à l'autonomie et à l'indépendance des personnes en situation de handicap, par le biais du travail s'inscrivant ainsi dans une démarche d'inclusion sociale

OGBL/LCGB/UEL/INDR, le 29 novembre 2016